ART. PREMIER N° CD32

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

AMENDEMENT

N º CD32

présenté par M. Savary, rapporteur

ARTICLE PREMIER

	EXPOSÉ SOMMAIRE
« trois ».	
insérer le mot :	
« filiales des »,	
À l'alinéa 56, après les mots :	

Amendement de précision.